



RACCORDEMENT
AU RESEAU D'ASSAINISSEMENT

DEMANDE DE RACCORDEMENT

Je soussigné(e) M. Mme
Demeurant àn°.....rue.....
Tél. actuel.....
Mail :@.....
Sollicite l'autorisation de raccorder mon immeuble **neuf - existant** (*raier la mention inutile*) sis n°rueà.....
Au réseau d'assainissement public.

Les travaux seront réalisés sur le **Domaine Public** par :

- Véolia Eau Autre (précisez le nom de l'entreprise choisie)
.....

Les travaux seront réalisés sur le **Domaine Privé** par :

- Par mes soins Autre (précisez le nom de l'entreprise choisie)
.....

Pièces à fournir obligatoirement : *Le pétitionnaire doit joindre à la présente demande un **plan de masse de la propriété** à raccorder. Indiquer de façon précise, la **position de la sortie du collecteur intérieur et sa profondeur**. Ce plan vaudra agrément par le service d'assainissement des conditions techniques de raccordement. Le service d'assainissement se réserve le droit, pour des raisons techniques d'y apporter des modifications après en avoir informé le pétitionnaire.*

A....., le.....

Le pétitionnaire

AUTORISATION DE RACCORDEMENT

Le Pétitionnaire est autorisé à effectuer le raccordement de ses eaux usées et pluviales provenant de son immeuble, au réseau public d'assainissement selon les prescriptions techniques indiquées au verso.

Attention : *concernant le raccordement de votre habitation à la boîte de branchement dans le domaine public, il est obligatoire de raccorder vos eaux usées dans la réserve prévue à cet effet afin que la boîte de branchement soit totalement étanche et hermétique.*

Le pétitionnaire versera à la Collectivité, conformément à l'Article L.35-4 du Code de la Santé Publique, la participation forfaitaire au branchement d'un montant de 1 100 €.

A Herlin-le-Sec, le

*Le Président de la Communauté de
Communes du Ternois,*

Parc des Moulins – 400, rue de Maisnil – 62 130 HERLIN LE SEC

Tél. : 03/21/41/98/45 – Fax. : 03/21/04/08/24

Mail : contact@ternoiscom.fr – Site : www.ternoiscom.fr